

Fin du séminaire-atelier préparatoire de l'A.I.V.

## Mme Bernadine do Régo élue président du Comité national de l'A.I.V.

par Hyacinthe Ange K. PADONOU

Les travaux du séminaire-atelier préparatoire de l'année Internationale des volontaires démarré le mardi 6 juin dernier ont pris fin hier mercredi 7 juin 2000 au Centre Songhai à Porto-Novo par l'élection de Mme Bernadine do Régo à la tête du Comité national.

Hier, les participants venus de certains départements ministériels, des ONG, de la société civile, du PNUD, des points focaux adoptés et quelques journalistes ont mis sur pied un présidium qui a présidé les travaux. Ainsi, après avoir suivi les communications, les participants se sont répartis en trois ateliers.

Le premier atelier devait étudier, l'ancrage institutionnel, c'est-à-dire l'existence juridique du Comité national et le projet de loi facilitant le volontariat au Bénin.

Quant au second atelier, il a traité du Programme d'Actions (activités préparatoires, activités

du 05 décembre 2000 et activités à inscrire pour l'A.I.V.).

Enfin, dans le 3<sup>e</sup> atelier, les participants ont étudié le financement des programmes, soit les sources potentielles et traditionnelles, le sponsoring.

Hier mercredi, les travaux des 3 ateliers ont été restitués à la plénière qui les a amendés et adoptés.

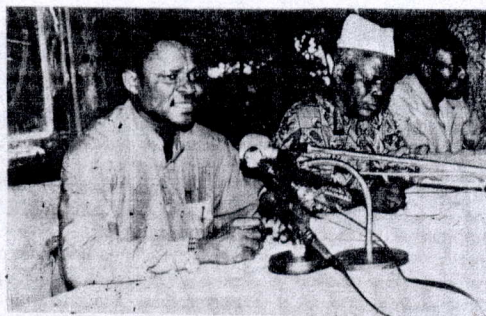
Le séminaire devait alors glisser vers l'élection du président du Comité national sur la base de quatre candidatures dont trois féminines. Après donc le vote par bulletin secret, c'est Mme Bernadine do Régo qui a été retenue. Elle sera proposée aux autorités compétentes pour diriger le Comité national de

l'A.I.V.

A l'issue de cette restitution en plénière, le séminaire a remercié le Programme des Volontaires des Nations Unies pour son soutien au processus de préparation de l'A.I.V. au Bénin, et l'encouragement à poursuivre ses efforts dans le sens.

Le séminaire-atelier préparatoire, prenant note du projet de règlement intérieur recommandé au Comité national préparatoire d'étudier et d'améliorer le texte du projet de règlement intérieur portant organisation, fonctionnement et signature dudit décret aux fins du démarrage effectif des activités, dans le cadre de cette manifestation le 05 décembre 2000. Les participants ont aussi recommandé au même comité, de préparer et de mettre en oeuvre, les activités inscrites au programme de l'A.I.V., d'élaborer le projet de texte de loi facilitant l'exercice du Volontariat, et d'en soumettre la mouture définitive à l'adoption et à la signature de l'autorité compétente.

Pour finir, le séminaire a fait une motion de félicitations aux membres du Comité national préparatoire et les a exhortés à poursuivre, sans relâche, les activités inscrites pour la célébration de l'année internationale des volontaires.



Le présidium à la clôture des travaux

photo: Jean GNANHO

Conférence de presse des Associations de consommateurs

## Les produits pétroliers seront bientôt boycottés

Par Guy TANKPINOU

L'augmentation des prix des produits pétroliers continue de susciter des remous au sein des populations. La dernière protestation enregistrée est celle des Associations de consommateurs qui promettent des lendemains houleux aux sociétés pétrolières installées dans notre pays. C'est en substance ce qui ressort de leur conférence de presse d'hier au Centre Paul VI de Cotonou.

S'associer à la marche des travailleurs de la CSTB prévue le vendredi 09 juin à l'Etoile Rouge,

sont les deux mesures prises par l'Association des consommateurs (au nombre de 05), pour protester



Photo: Nina LEGBA

Les conférenciers au cours des débats

sensibiliser nos populations pour un boycott général pendant deux jours des produits pétroliers. Telles

contre la hausse des prix des produits pétroliers et le refus du gouvernement de prendre en compte les intérêts des consommateurs. Ces deux mesures annoncées au cours de la conférence de presse d'hier portent la griffe de cinq associations de consommateurs à savoir: Que Choisir Bénin? de M. Bernard Dossou-Dossa; ARAMBE KAFU-ATA de M. Jacques Arbi, la LDCB de M. Romain Houéhou, ADEPIC-Bénin de M. Gangnido Gaï Elie et APCOPIB de M. Bernard Togonou. De l'avis des représentants des cinq associations de consommateurs, ces deux mesures ne sont pas les seuls moyens dont ils disposent pour faire revenir le gouvernement sur sa décision. Elles sont les premières d'une suite d'actions qu'ils s'apprentent à mener dans les tout prochains jours. Pour l'instant, c'est au boycott général des produits pétroliers qu'ils invitent les consommateurs béninois les 13 et 14 juin. Les jours à venir s'annoncent donc difficiles pour le gouvernement et les pétroliers.

## Signature de contrats au CBDD Vers le développement participatif des technologies agricoles

Par Reine AZIFAN

La salle de conférence du Centre Béninois du Développement Durable (CBDD) a servi de cadre hier à la signature de deux contrats au profit de l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) et de l'Union des Coopératives d'Apiculteurs Planteurs du nord Bénin (UCAP). C'est la chargée de mission du ministère d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, du Plan, du Développement et de la Promotion de l'Emploi, Mme Céline Seignon Kandissounon qui a présidé la cérémonie, en présence de la chargée d'affaires de l'Ambassade des Pays-Bas au Bénin, Mme Saskia Bakker.



Les directeurs du CBDD et de l'INRAB lors de la signature du contrat

Le premier contrat concerne le projet d'appui à la recherche participative. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan directeur de la recherche agricole au Bénin qui vise à consolider les acquis de la recherche-développement et le démarrage de la mise en place des équipes au niveau des sites prévus. L'objectif de ce projet est de «créer le cadre et les conditions pour la mise en oeuvre du plan directeur de la recherche agricole au Bénin, et faire évaluer la démarche recherche-développement vers le développement participatif de technologies en vue d'assurer d'une manière durable, l'orientation de la recherche vers la demande des producteurs». Quatre équipes de recherche développement basées à Niaouli, Bohicon, Natitingou et Savè, les jeunes diplômés recrutés et

rattachés aux quatre équipes, les organisations paysannes constituent les bénéficiaires de ce projet dont le coût s'élève à plus de 732 millions de francs CFA dont 200 millions provenant des Pays-Bas et 90 millions du CBDD.

Le deuxième contrat concerne la phase II du projet «Promotion agricole et fruitière intégrée». Un projet dont la première phase a été réalisée avec succès de 1998 à 1999. La seconde phase qui court de 2000 à 2001 permettra aux agriculteurs du Nord Bénin de consolider les résultats obtenus, afin de rendre leurs produits, notamment le miel, plus compétitifs sur le marché intérieur et extérieur. La contribution du CBDD pour cette deuxième phase du projet s'élève à près de 93 millions de F CFA sur un total de plus de 170 millions de F CFA.

Plusieurs allocutions ont été

prononcées à l'occasion de la signature de ces contrats. Le directeur exécutif du CBDD, M. Gauthier Biaou a rappelé la mission de son centre qui est chargé de la mise en oeuvre de l'accord sur le développement durable, signé en 1994 entre le Bénin et le Royaume des Pays-Bas.

Quant à la chargée d'affaires de l'Ambassade des Pays-Bas, elle a salué la réussite du projet agricole, un des projets préférés de son pays. Elle a laissé entendre que la deuxième phase de ce projet aura un défi à relever, celui d'être durable et d'assurer à terme son autonomie financière.

Parlant de son projet, le

directeur de l'INRAB, M. Jean Détongnon a mis l'accent sur sa particularité à savoir, l'implication de tous les acteurs dans le processus de recherche agricole au Bénin. Il a exprimé toute sa gratitude au Royaume des Pays-Bas qui soutient les activités de l'institut depuis plus d'une dizaine d'années et au CBDD.

Pour sa part, Mme Céline Seignon Kandissounon a déclaré que le CBDD est en train d'acquiescer sa maturité. Elle a souligné l'importance des deux contrats signés hier dans le développement des recherches au Bénin et dans la diversification de la production agricole.